

DROITS et AMENDES

Saison 2023 - 2024

(Version 04 du 01-07-2023)



MONTANTS DES DROITS SAISON 2023 / 2024

COTISATION CLUBS

Art 17 Statuts du District

Clubs disputant les Championnats de Ligue 1 & 2 Pro	1 000 €
Clubs disputant les Championnats Nationaux amateurs	700 €
Clubs disputant les Championnats de R1, R2, R3, D1, D2	280 €
Clubs disputant les Championnats inférieurs à la D2	220 €
Membre individuel – Cotisation Art 9 Statuts du District	exempté
Droits d'entrée nouveaux clubs <i>A régler lors du dépôt du dossier d'affiliation</i>	180 €

Art 2 a) du Règlement Intérieur (RI) du District

ENGAGEMENT EN COMPETITIONS

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1	96 €
Départemental 2	87 €
Départemental 3	78 €
Départemental 4	57 €
Départemental 5	57 €
Championnat Seniors Vétérans	55 €
Championnat Séniors F	39 €
Championnats U19 / U18 F	55 €
Championnats U17 / U16 Foot à 11	50 €
Championnat U17 / U16 Foot à 8	50 €
Championnats U15 / U14 Foot à 11	50 €
Championnat U15 / U14 Foot à 8	50 €
Championnat U15 F Foot à 8	50 €
Championnats U13 / U12 Foot à 8	50 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F – U13F – U14F)	50 €
Plateaux U11 / U10 Foot à 8	50 €
Plateaux U11 F Foot à 5 (U9F – U10F – U11F)	28 €
Plateaux- U9 / U8 - U7 / U6	28 €
Plateaux U8 F Foot à 5 (U6F – U7F – U8F)	28 €
Championnat Futsal Seniors	33 €
Championnat Beach Soccer	33 €
Pratique Futsal Jeune.....	33 €
Foot Loisir à 8	33 €

COUPES DE L'HERAULT ET CHALLENGES

Art 2 a) Part. I du RCO

C.D.H. Seniors	52 €
Challenge Seniors Maurice MARTIN.....	22 €
C.D.H. Seniors Vétérans	52 €
Challenge Séniors F Maurice BALSAN	35 €
C.D.H. U19 – U17 – U15	34 €
C.D.H. U18 F – U15 F	22 €
Challenges et Festi Foot U13 – Challenge U11	exempté
CDH – Challenge futsal seniors	33 €
CDH – Challenge futsal féminines.....	exempté
Pratique futsal U13.....	33 €

CAUTIONNEMENTS

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1	45 €
Départemental 2	45 €
Départemental 3	45 €
Départemental 4	45 €
Départemental 5	45 €
Seniors Vétérans	45 €
Championnat Séniors F	45 €
Championnat U19	35 €
Championnats U17 - U15 - U13 et U18 F	30 €
Championnats U15 - U13 - U15 F	30 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F - U13F - U14F)	30 €
Plateaux U10 / U11 - U9 - U7 / U8 - U11 F - U8 F	30 €
Plateaux U6	25 €
Championnats Futsal	15 €
Foot Loisir à 8	15 €
Championnat Beach Soccer	15 €

CAISSE SPECIALE DES ARBITRES, TARIF PAR LICENCIE :

Art 14 Part. I du RCO

⚽ Club disputant championnats Nationaux	3,10 €
⚽ Club disputant championnats Régionaux	2,60 €
⚽ Club disputant championnats D1 - D2	1,90 €
⚽ Autres clubs	1,50 €
Participation minimum	80 €

Un premier acompte, prélevé en septembre sera calculé en fonction des effectifs de la saison précédente.

Le deuxième acompte sera prélevé en janvier, après régularisation en fonction des effectifs de la saison en cours.

AUTRES DROITS

Frais de dossier administratif - somme débitée du compte du club (par affaire)

art. 190.3 des RG FFF

Devant la Commission Générale d'Appel	100 €
Devant la Commission d'Appel Disciplinaire	100 €

Demande de remise de peine	exempté
Autorisation pour l'organisation d'un Tournoi.....	exempté
Droits de confirmation de réserves d'avant-match art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de réserves techniques art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de Réclamation d'après-match & d'évocation art 187 RG FFF	55 €
Visite terrain pour homologation	50 €
Prix d'entrée minimum Art 21 a) Part. I du RCO	4 €
Surtaxe match d'ouverture Art 20 a) Part. I du RCO.....	1 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

Art 17 Statuts du District

Par licencié :

Seniors - Seniors Vétérans - Seniors Féminines	6,60 €
U19 - U17 - U15	4 €
Foot à 8 : U13/U12 - U11/U10	3,30 €
Foot à 5 : U9/U8 - U7/U6	2 €

Autres licenciés	2 €
Participation minimum.....	100 €

CAISSE DE COMPENSATION ET DE PEREQUATION KILOMETRIQUE

Art 25 Part. II du RCO

Montant de base	300 €
-----------------------	-------

MONTANTS DES AMENDES SAISON 2023 / 2024

Non représentation à l'Assemblée Générale art 12.3 Statuts District.....	200 €
Sauf Clubs non actifs, football diversifié (foot loisir, futsal, beach soccer)	50 €
Obligations des clubs (trois dirigeants) art 30.1 alinéa 1 et 30.2 RG FFF.....	50 €
Non-respect du nombre minimum de dirigeants par équipe engagée art 20 RI	10 €
Non envoi de rapport(s) demandé(s) (amende unique par club et par affaire).....	70 €
Avertissement art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District.....	11 €
Expulsion art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District	30 €
Absence(s) non motivée(s) à une convocation (amende unique par club)	70 €
Refus d'Organisation d'une Rencontre, sur demande du District art 19 RI.....	50 €
Refus d'engagement en Coupe de l'Hérault séniors – D1 –D2 art 17 du RI.....	100 €
Retard de Communication de fiche de renseignements art 18 du RI.....	40 €
Retard de règlement art 25 du RI	
📢 1 ^{er} rappel	50 €
📢 2 ^{ème} rappel	100 €
📢 Prélèvement et chèque rejeté.....	10 €
Non-retour Challenge séniors art 1 Part. IV du RCO.....	250 €
Non-retour Challenge séniors Maurice Martin art 1 Part. IV du RCO.....	150 €
Non-respect de la catégorie d'âge art 213 RG FFF.....	25 €
Défaut de mise à disposition des installations dans les délais art 6 d) Part. I du RCO	50 €
Notification tardive de jour – terrain – heure art 7 Part. I du RCO.....	20 €
Notification tardive de jour – terrain – heure (U6 à U11) art 7d) Part. I du RCO	10 €
Défaut de notification de jour – terrain – heure art 7 e) Part. I du RCO	50 €
Défaut de notification de tournoi dans les temps art 21 du RI.....	exempté
Ports d'équipements non conformes art11 Part. I et 5 Part.IV du RCO	50 €
Non fourniture de ballon sur terrain neutre art 12 du RCO	50 €
Non-paiement de frais d'un officiel art 14 du RCO.....	50 €
Match non joué suite à l'absence de la feuille de match art 10 e) du RCO.....	100 €
Non accomplissement des formalités d'avant-match art 10 a) Part. I du RCO	30 €
Feuille de match non conforme art 10 b) Part. I du RCO	30 €
Absence de numéro de licence sur la feuille de match art 10 a) Part. I du RCO	5 €
Absence désignation du Responsable sécurité (D1 à D3) art 15 c) Part. I du RCO	30 €
Feuille de match Informatisée non utilisation de la tablette art 139 bis RG FFF.....	1 ^{ère} infraction 1€
- au-delà 50 €	
F.M.I. transmise hors délais art 10 g) Part. I du RCO	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais sauf catég. U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO .	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO...	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 5€	
Feuille de match non-parvenue hormis catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	50 €
Feuille de match non-parvenue catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	10 €
Défaut de licence validée (Non cumulatif avec absence n° de lic.) art 30 et 59 RG FFF	50 €

Infraction aux règles de qualification et de participation art 10 d) Part. I du RCO.....	50 €
Non application des nouvelles directives fédérales (foot à 4) art 1 Part. 5 du RCO.....	50 €
Fraude – tentative de fraude art 207 RG FFF.....	Mini. 100 €
Abandon du terrain avant la fin de la rencontre art 18 Part. I du RCO.....	50 €
Match perdu par pénalité moins de huit joueurs (ou sept) art 10 b) Part. I du RCO ...	50 €
Indemnité kilométrique trajet simple le plus rapide art 17 e) Part. I du RCO.....	3 € / km
Défaut de saisie de résultat sur le site Internet après match art 10 f) du RCO.....	30 €/résultat, le 1 ^{er} 1€ puis 30 € par journée
Défaut de tracé de la zone technique art 24 Part. II du RCO.....	25 €
Pour les rencontres de : D1 – D2 – D3 A partir 1/8 ^{èmes} de Finales de la C.D.H. Seniors	

RETRAIT D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE APRES EDITION DU CALENDRIER

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1 & D2.....	500 €
Départemental 3	400 €
Départemental 4	200 €
Départemental 5 – Seniors Vétérans	150 €
Championnat Séniors F.....	100 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	80 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U9 – U7/U8 – U6	80 €
Championnat U13 F à 8 – Championnat U15 F à 8	50 €
Compétition Futsal	100 €
Compétition Beach-Soccer.....	30 €

FORFAIT

Art 17 c) Part. I du RCO

Notifié plus de 10 jours avant la rencontre :

Départemental 1 & D2	70 €
Départemental 3	20 €
Départemental 4 & D5 – Seniors Vétérans	10 €
Championnat Séniors F	10 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	7 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11.....	7 €
Championnat U15 F – U13 F – U11 F.....	7 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	10 €
Compétition Beach Soccer	10 €

Notifié moins de 10 jours avant la rencontre :

Montants doublés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

Non Notifié :

Montants quadruplés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

FORFAITS GENERAUX

Art 17 d) Part. I du RCO

Avant les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (hors Coupes de l'Hérault)

Avant les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases

Départemental 1 – Départemental 2	350 €
Départemental 3	160 €

Départemental 4	100 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	70 €
Championnat Séniors F	70 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	50 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U11 F	50 €
Championnat U13 F & U15 F à 8	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	exempté
Compétitions Futsal	70 €
Compétition Beach Soccer	70 €

Dans les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (*hors coupes de l'Hérault*)

Dans les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases

Départemental 1 – Départemental 2	500 €
Départemental 3.....	250 €
Départemental 4.....	150 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	90 €
Championnat Séniors F	90 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	70 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11	70 €
Championnat U13 F – U15 F – Plateaux U11 F	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	90 €
Compétition Beach Soccer	70 €

FORFAIT COUPE D'OCCITANIE

Art 14 RG Coupes LFO gestion District

Toutes catégories	100 €
-------------------------	-------

FORFAIT COUPE DE L'HERAULT

Art 17 c) Part. I du RCO

Seniors (Sauf challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

Seniors (challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	300 €

Seniors Vétérans – U19 – U17- U15

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} jusqu'aux 1/4 de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE ET COUPES DE L'HÉRAULT SENIORS F, U18 F, U15 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des 1/8 ^{èmes} jusqu'aux 1/4 de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR FÉMININES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL JEUNES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT FESTIVAL FOOT U13, U13 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

Pour le plateau final :	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U13

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U10 - U11

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre 14 €

Non notifié *Art 26 Partie IV du RCO* 28 €